

L'hon. M. EULER: Quand la commission faisait le commerce du blé, nous avons toujours jugé inconvenant ou du moins inopportun de révéler ses opérations au public ou même à la Chambre.

L'hon. M. STEVENS: Pour un temps limité, seulement.

M. PERLEY: Le ministre trouvera au bureau des documents parlementaires un état de situation daté du 20 août 1938.

L'hon. M. GARDINER: En août 1938; nous n'avions pas pris livraison de blé depuis deux ans.

M. PERLEY: Vous déteniez du blé. Il y avait un bilan indiquant les crédits et la situation de la commission par rapport aux banques.

L'hon. M. GARDINER: A la fin de juillet 1937, les stocks ne s'élevaient qu'à 6 ou 7 millions de boisseaux.

M. PERLEY: J'estime que nous avons le droit d'obtenir communication des rapports à partir du 1er août dernier, alors que la commission commença à acheter du blé. La loi de 1935 prescrivait la communication de rapports hebdomadaires.

L'hon. M. EULER: Pas à la Chambre.

M. PERLEY: A l'heure actuelle, personne ne peut se faire une idée de la cause de la perte subie. Je le répète, la politique de vente adoptée l'automne dernier a entraîné une perte jusqu'à ce jour. J'ai sous les yeux plusieurs rapports du statisticien céréaliste Sanford Evans, ou il est dit, à plusieurs reprises, que la politique de vente était mal conçue. M. Evans signale l'accueil que les marchés mondiaux ont réservé à la politique de vente annoncée l'automne dernier, ajoutant que la baisse des cours était inévitable et faisant remarquer qu'il n'existait aucune indication de mesures prises pour combattre cette baisse. La ligne de conduite suivie n'était certainement pas pas propre à combattre une baisse des cours.

L'hon. M. EULER: Quel aspect de cette ligne de conduite l'honorable député critique-t-il?

M. PERLEY: Je critique la déclaration portant que la commission va vendre le blé à toute époque, au fur et à mesure qu'elle le recevra, qu'elle n'en garderait pas.

L'hon. M. EULER: On n'a jamais dit cela. La loi prescrit que la commission doit offrir continuellement du blé, et c'est ce qu'elle fait.

[M. Perley.]

M. PERLEY: J'aimerais à citer un de ces rapports.

L'hon. M. CRERAR: De quel rapport s'agit-il?

M. PERLEY: Celui de Sanford Evans. Ce rapport fait allusion à la déclaration du premier ministre (M. Mackenzie King) à l'effet que la Commission, loin de refuser d'approvisionner les marchés de l'étranger, y offrirait du blé continuellement. Un autre rapport cite l'extrait suivant du *New York Journal of Commerce*:

Interprétant comme une tendance favorable à la baisse la nouvelle disant que le gouvernement canadien avait, tard dans la journée d'hier, fixé le prix minimum du blé, les haussiers aux principales bourses des céréales de l'Amérique du Nord déversèrent sur le marché le blé qu'ils détenaient. Les cours baissèrent à leur plus bas niveau en cinq ans...

En voici un autre disant qu'avec les autres vendeurs de blé de l'univers, le Gouvernement devrait s'efforcer de raffermir les prix. Il y a plusieurs de ces rapports. En voici un qui dit:

...si la Commission est disposée à pousser la vente, d'une part, ou à tenter de faire monter les prix, d'autre part. C'est la façon dont le plan est appliqué dans la pratique et non pas les termes de la loi qui doivent déterminer son vrai caractère à quelque saison que ce soit. En annonçant le plan de cette saison, le Gouvernement est allé à des extrêmes fort contestables en niant avoir songé à influencer le marché.

L'hon. M. EULER: Sans vouloir interrompre l'honorable député, je lui demanderai s'il approuve l'obligation faite à la commission, dans la loi, d'offrir du blé continuellement à l'étranger?

M. PERLEY: Je répondrai que dans les circonstances qui régnaient l'automne dernier, le Gouvernement aurait dû ne pas hésiter à autoriser la commission, par décret du conseil au besoin, à prendre des mesures quelconques, à s'efforcer de combattre de quelque façon tout fléchissement des cours et à tenter de soutenir les prix plutôt que d'adopter l'attitude observée.

L'hon. M. EULER: En d'autres termes, ne pas offrir de blé?

M. PERLEY: J'achèterais du blé au besoin. Je rappellerai ce que dut faire M. McFarland dans des circonstances identiques lorsqu'il lui fallut, un jour, acheter 15 millions de boisseaux de blé afin d'en soutenir le cours.

L'hon. M. GARDINER: Comment la commission le ferait-elle lorsque les Etats-Unis offrent un million de boisseaux de blé de même catégorie?